

PROVINCE DE QUÉBEC
Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire Western Québec tenue au 15, rue Katimavik, Gatineau, Québec, le 29 novembre 2016 à 19 h.

PRÉSENCES : Le président Shea, les commissaires Brunke, Daly, Dionne, Egan, Garbutt, Guy, Labadie, Larventz, McCrank, Schaler et N. Young (par vidéo-conférence), et les parents-commissaires Boucher, Brennan, Davis et Giannakoulis.

Personnel :

Directeur des services éducatifs, S. Aitken

Directrice des ressources financières par intérim, S. Cox

Directeur des ressources humaines, du transport et de l'organisation scolaires, M. Dubeau

Directeur des ressources matérielles et de la technologie, P. Proulx

La directrice générale par intérim R. Ahern, ainsi que le secrétaire général et directeur des programmes et de l'évaluation Terry Kharyati, sont également présents.

Appel à l'ordre

Le président Shea appelle la réunion à l'ordre à 19 h 12.

Participation publique

-La directrice générale par intérim Ruth Ahern procède à l'assermentation des quatre parents-commissaires Rhonda Boucher, Greg Brennan, Shannon Davis et Nick Giannakoulis.

C-16/17-63

Adoption de l'ordre du jour

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout du point suivant :

-5.1.3 Nomination du directeur des ressources financières et l'élimination des points suivants :

-13.1 Expulsions d'élèves

-15.1 Imposition

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-64

Approbation du procès-verbal – 25 octobre 2016

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 octobre 2016 soit approuvé tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Rapport du président

Le président Shea présente son rapport écrit qui aborde, entre autres, les points suivants :

-Projet de loi 105

-Problème d'imposition

-Sélection du nouveau directeur général

- Table Outaouais
- Rencontres avec les ministres

Rapport du directeur général

La directrice générale par intérim R. Ahern présente son rapport écrit qui aborde, entre autres, les points suivants :

- Projet de loi 105 – changements majeurs
- Budget
- Élèves internationaux
- Faiseurs de musique et Destination Imagination

C-16/17-65

Nomination du nouveau directeur général

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil des commissaires nomme M. Mike Dubeau nouveau directeur général de la Commission scolaire Western Québec à partir du 1^{er} janvier 2017, pour une période renouvelable de cinq (5) ans.

Pour : 9

Abstentions : 2

Motion adoptée

C-16/17-66

Valeur ajoutée – Suppléments de reconnaissance et primes incitatives pour enseignants

CONSIDÉRANT l'Annexe XXVI de la convention collective des enseignants — « Programme de reconnaissance de la valeur ajoutée et d'aide à l'affectation, au recrutement et à la rétention du personnel enseignant »;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a été établi, d'une part, pour reconnaître la valeur ajoutée et, d'autre part, pour permettre l'octroi de primes incitatives pour l'affectation, le recrutement et la rétention;

CONSIDÉRANT QUE le montant disponible pour la Commission scolaire Western Québec en vertu de ce programme est de 214 785 \$ pour l'année scolaire 2016-2017 ;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'annexe XXVI, un groupe d'enseignants participants (comité paritaire) a été créé à l'échelon de la commission scolaire et a pour mandat de recommander, d'après le montant disponible pour la commission scolaire, la portion à être allouée aux primes incitatives et l'affectation de cette portion ;

CONSIDÉRANT QUE le groupe d'enseignants participants de la commission scolaire a convenu de recommander que :

13 % soient utilisés pour le coût des avantages sociaux des employés

et que les fonds restants soient distribués comme suit :

90 % aux suppléments de reconnaissance

10 % au recrutement et à la rétention du personnel ;

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, la CSWQ accepte d'appliquer les recommandations du groupe d'enseignants participants de la commission scolaire pour l'année scolaire 2016-2017, à savoir que 13 % soient utilisés pour couvrir les coûts des avantages sociaux des employés et que les fonds restants soient répartis comme suit : 90 % distribués comme suppléments de reconnaissance et 10 % affectés au recrutement et à la rétention.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-67

Nomination du directeur des ressources financières

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, Mme Sandra Cox, directrice des ressources financières par intérim, soit nommée directrice des ressources financières et que cette nomination entre en vigueur immédiatement.

Pour : 9

Abstentions : 2

Motion adoptée

Liste d'initiatives éducatives

La directrice générale par intérim R. Ahern présente la liste des initiatives éducatives qui seront proposées au conseil en 2016-2017.

C-16/17-68

Vérificateur financier – Contrat de 3 ans – Modification au contrat

ATTENDU QUE le conseil a approuvé l'octroi du contrat à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., (C-15/16-85) au montant de 97 500 \$, taxes en sus, pour les exercices 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ;

ATTENDU QUE le cabinet d'audit comptable a envoyé une facture supplémentaire au montant de 8 750 \$, taxes en sus, pour l'année financière 2015-2016, ce qui entraîne un coût supplémentaire de 9 % pour le contrat de trois ans ou de 28 % pendant la première année du contrat; /

ATTENDU QUE le cabinet d'audit comptable a fait une présentation au Comité de vérification ;

ATTENDU QUE le service des ressources financières recommande d'approuver cette modification au contrat ;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE la modification de 8 750 \$ - taxes en sus – au contrat de trois ans conclu avec Raymond Chabot Grant Thornton pour la prestation de services d'audit financier soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-69

Puits de Wakefield – Signataire(s) autorisé(s)

ATTENDU QUE la municipalité de Wakefield et le *Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les*

changements climatiques exigent qu'il y ait un signataire autorisé par le *dirigeant de l'organisme* pour un projet de puits ;

ATTENDU QUE le gestionnaire affecté à ce projet est M. Hotte, coordonnateur des ressources matérielles ;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE M. Hotte, coordonnateur des ressources matérielles, soit autorisé à signer les documents administratifs au nom de la CSWQ pour le projet susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-70

Vente de l'ancienne école Wakefield

ATTENDU QUE, selon la résolution C-15/16-128, le 28 octobre 2016, le Ministère a autorisé la CSWQ à vendre l'ancienne école Wakefield située au 20 et 20-1, rue Caves à La Pêche, Québec ;

ATTENDU QUE le directeur général et le président de la CSWQ sont tenus de signer les documents officiels pour finaliser la vente de l'ancienne école Wakefield ;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE le directeur général et le président de la CSWQ soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour finaliser la vente de l'ancienne école Wakefield.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-71

Financement supplémentaire pour la nouvelle école Wakefield

ATTENDU QUE, le 4 novembre 2016, une demande de financement supplémentaire a été transmise au Ministère pour la nouvelle école Wakefield ;

ATTENDU QUE le montant de 1 172 983,54 \$ demandé est la somme du coût supplémentaire pour l'enlèvement de la roche (645 553,54 \$) et de l'écart des recettes entre le prix de vente prévu et le prix de vente réel de l'ancienne école de Wakefield (572 430 \$) ;

ATTENDU QU'une résolution du conseil des commissaires est nécessaire pour finaliser la demande ;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE la demande envoyée au Ministère pour le financement supplémentaire soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-72

Projet MB – Plancher du gymnase de l'EPPET (Modifications)

ATTENDU QU'on a obtenu l'autorisation (C-15/16-26) de lancer un appel d'offres pour le projet susmentionné ;

ATTENDU QUE le budget pour ce projet est de 150 000 \$;

ATTENDU QUE la soumission a été acceptée à 138 000 \$;

ATTENDU QU'un premier ordre de modification a été émis au montant de 33 574,92 \$ pour l'installation d'une charpente en bois au

lieu d'une charpente en ciment, et que ce total comprend un crédit de 32 500 \$ pour la charpente en ciment ;

ATTENDU QU'un deuxième ordre de modification a été émis au montant de 1 387,09 \$ pour l'ajustement de la porte ;

ATTENDU QU'un troisième ordre de modification a été émis au montant de 1 968,23 \$ pour l'ajustement de la hauteur des éléments d'ancrage pour les équipements de gymnase ;

ATTENDU QU'un quatrième ordre de modification a été émis au montant de 7 346,74 \$ pour soulever les appareils de chauffage et les nouveaux éléments de transition ;

ATTENDU QU'un cinquième ordre de modification a été émis et a entraîné un crédit de 1 007,20 \$ pour la membrane sous le plancher ;

ATTENDU QUE le projet susmentionné sera déclaré au Conseil du Trésor étant donné qu'il dépasse le seuil de 10 % ;

LE COMMISSAIRE SCHALER PROPOSE QUE les ordres de modification susmentionnés soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-73

Projet d'immobilisations – École Wakefield – Terrain de stationnement et mur de soutènement (Modifications)

ATTENDU QU'on a obtenu l'autorisation (C-16/17-28) de lancer un appel d'offres pour le projet susmentionné ;

ATTENDU QUE le budget pour ce projet est de 300 000 \$;

ATTENDU QUE la soumission a été acceptée à 95 750 \$;

ATTENDU QUE l'ordre de modification 1A a été émis au montant de 2 370,14 \$ pour l'ajout d'un mur de soutènement sous les escaliers;

ATTENDU QUE l'ordre de modification 1B a été émis au montant de 7 215 \$ pour une quantité supplémentaire de sciure de remplissage pour le projet d'*Embellissement des cours d'école* ;

ATTENDU QUE l'ordre de modification 1C a été émis au montant de 2 300 \$ pour l'enlèvement de la roche ;

ATTENDU QUE l'ordre de modification 1D a été émis au montant de 129,52 \$ pour rallonger le câble électrique ;

ATTENDU QUE l'ordre de modification 1E a été émis au montant de 1 875 \$ pour du remblai supplémentaire pour le projet d'*Embellissement des cours d'école* ;

ATTENDU QUE l'ordre de modification 1F a été émis au montant de 795 \$ pour l'installation d'une dalle de ciment en vue du déplacement du conteneur à déchets ;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE les ordres de modification susmentionnés soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-74

Salle de réunion nommée en l'honneur du regretté Serge Beauparlant

ATTENDU QUE, de 1978 à 2015, Serge Beauparlant a consacré sa carrière à la CSWQ et a occupé un certain nombre de postes dans les écoles et les bureaux de la commission scolaire ;

ATTENDU QUE, pendant cette période, M. Beauparlant a travaillé comme concierge, animateur, professeur de technologie, technicien en informatique et, enfin, coordonnateur de la technologie avant de succomber au cancer en décembre 2015, avant d'avoir l'occasion de profiter de sa retraite ;

ATTENDU QUE les directeurs ont recommandé que la pièce au bout du couloir qui est adjacente à la salle du conseil des commissaires soit rebaptisée en son honneur ;

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE la pièce au bout du couloir qui est adjacente à la salle du conseil des commissaires soit rebaptisée « salle Serge-Beauparlant » en son honneur.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-75

États financiers 2015-2016

LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE les états financiers de la Commission scolaire Western Québec pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 soient acceptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-76

Prêt à long terme

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Commission scolaire Western Québec (l'« Emprunteur ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 septembre 2017, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 14 808 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts permettant à l'Emprunteur d'effectuer des emprunts à long terme, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunts en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacun de ces emprunts;

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (le « Ministre ») a autorisé l'institution par l'Emprunteur du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 28 octobre 2016;

sur la proposition du commissaire Dionne, il est résolu :

QU'UN régime d'emprunts, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncés ci-après, effectuer de temps à autres d'ici le 30 septembre 2017, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 14 808 000 \$, soit institué ;

QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :

malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1^{er} juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;

l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissements et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;

QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, on ne tient compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur ;

QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :

l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à être conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt pouvant être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et

aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement aux termes du régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus ;

QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

Le Président

Ou le Directeur général

Ou le Vice-président

Ou la Directrice générale adjointe

de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière, le billet, à consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-77

Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire (CCAS) – 14 novembre 2016

LA PARENTE-COMMISSAIRE DAVIS PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2016 du CCAS.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-78

Rapport du Comité des parents – 17 octobre 2016

LA PARENTE-COMMISSAIRE BOUCHER PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2016 du Comité des parents.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-79

Rapport du Comité des parents – 18 avril 2016

LA PARENTE-COMMISSAIRE BOUCHER PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2016 du Comité des parents.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-80

Rapport du Comité des parents – 16 mai 2016

LA PARENTE-COMMISSAIRE BOUCHER PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2016 du Comité des parents.

Adoptée à l'unanimité

- C-16/17-81** **Rapport du Comité des parents – 13 juin 2016**
 LA PARENTE-COMMISSAIRE BOUCHER PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2016 du Comité des parents.
- Adoptée à l’unanimité
- C-16/17-82** **Rapport du Comité de vérification – 19 octobre 2016**
 LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l’ébauche du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2016 du Comité de vérification.
- Adoptée à l’unanimité
- C-16/17-83** **Rapport du Comité de perfectionnement professionnel (CPP) – 19 octobre 2016**
 LA COMMISSAIRE GARBUTT PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l’ébauche du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2016 du CPP.
- Adoptée à l’unanimité
- C-16/17-84** **Procédures électorales**
 LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE les élections des membres du Comité exécutif et de tous les autres comités se fassent par scrutin secret.
- Adoptée à l’unanimité
- C-16/17-85** **Nomination des scrutateurs**
 LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE Mike Dubeau et Ruth Ahern soient nommés scrutateurs pour l’élection des membres du Comité exécutif et de tous les autres comités.
- Adoptée à l’unanimité
- C-16/17-86** **Mises en candidature aux postes de membres votants du Comité exécutif**
 LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE le conseil accepte des mises en candidature pour les **cinq** postes de membres votants du Comité exécutif.

Adoptée à l’unanimité

Nominations

Commissaire Daly
 Commissaire Brunke
 Commissaire Guy
 Commissaire Egan
 Commissaire Labadie
 Commissaire Larventz
 Commissaire Schaler
 Commissaire Dionne
 Commissaire Garbutt

Par

Commissaire Daly
 Commissaire Brunke
 Commissaire McCrank
 Commissaire Egan
 Commissaire Labadie
 Commissaire Schaler
 Commissaire Larventz
 Commissaire Larventz
 Commissaire Garbutt

- C-16/17-87** **Fin des mises en candidature aux postes de membres votants du Comité exécutif**
 LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE la fin des mises en candidature aux postes de membres votants du Comité exécutif.
 Adoptée à l'unanimité
- C-16/17-88** **Élection des membres votants du Comité exécutif**
 ATTENDU QU'un vote par scrutin secret a eu lieu ;
 ATTENDU QUE les commissaires Brunke, Egan, Guy, Garbutt et Daly ont reçu le plus grand nombre de voix ;
 LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE les commissaires Brunke, Egan, Guy, Garbutt et Daly soient déclarés élus membres du Comité exécutif.
 Adoptée à l'unanimité
- C-16/17-89** **Mises en candidature au poste de parent-commissaire du Comité exécutif**
 LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE le conseil accepte des mises en candidature pour le poste de parent-commissaire au sein du Comité exécutif.
 Adoptée à l'unanimité
- | Nominations | Par |
|--------------------------|----------------------|
| Commissaire Boucher | Commissaire Dionne |
| Commissaire Davis | Commissaire Guy |
| Commissaire Brennan | Commissaire Schaler |
| Commissaire Giannakoulis | Commissaire Larventz |
- C-16/17-90** **Fin des mises en candidature au poste de parent-commissaire au sein du Comité exécutif**
 LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE la fin des mises en candidature au poste de parent-commissaire au sein du Comité exécutif.
 Adoptée à l'unanimité
- C-16/17-91** **Élection d'un parent-commissaire au sein du Comité exécutif**
 ATTENDU QU'un vote par scrutin secret a eu lieu ;
 ATTENDU QUE la parente-commissaire Davis a reçu le plus grand nombre de voix ;
 LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE la parente-commissaire Davis soit déclarée élue membre du Comité exécutif.
 Adoptée à l'unanimité
- C-16/17-92** **Mises en candidature pour les représentants au Comité de transport**
 LE COMMISSAIRE SCHALER PROPOSE QUE le conseil accepte des mises en candidature pour les deux postes de membres du Comité de transport.

Adoptée à l'unanimité

Nominations

Commissaire Larventz
Commissaire Labadie

Par

Commissaire Schaler
Commissaire Labadie

C-16/17-93

Fin des mises en candidature aux postes de membres du Comité de transport

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE la fin des mises en candidature aux postes de membres du Comité de transport.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-94

Élection des membres du Comité de transport

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE les commissaires Larventz et Labadie soient déclarés élus membres du Comité de transport.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-95

Mises en candidature pour les représentants au Comité de gouvernance et d'éthique

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE le conseil accepte des mises en candidature pour les postes de membres (2 commissaires, 1 parent-commissaire) du Comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

Nominations

Commissaire Daly
Commissaire Garbutt
Commissaire Davis

Par

Commissaire Daly
Commissaire Garbutt
Commissaire Garbutt

C-16/17-96

Fin des mises en candidature aux postes de membres du Comité de gouvernance et d'éthique

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE la fin des mises en candidature pour les postes de membres du Comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-97

Élection des membres du Comité de gouvernance et d'éthique

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE les commissaires Daly et Garbutt et la parente-commissaire Davis soient déclarés élus membres du Comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-98

Mises en candidature pour les représentants au Comité de vérification

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE le conseil accepte des mises en candidature pour les postes de membres (2 commissaires, 1 parent-commissaire) du Comité de vérification.

Adoptée à l'unanimité

Nominations

Commissaire Dionne
 Commissaire Egan
 Commissaire Giannakoulis

Par

Commissaire Guy
 Commissaire Labadie
 Commissaire Egan

C-16/17-99**Fin des mises en candidature aux postes de membres du Comité de vérification**

LE COMMISSAIRE SCHALER PROPOSE la fin des mises en candidature aux postes de membres du Comité de vérification.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-100**Élection des membres du Comité de vérification**

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE les commissaires Dionne et Egan et le parent-commissaire Giannakoulis soient déclarés élus membres du Comité de vérification.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-101**Mises en candidature pour les représentants au Comité des ressources humaines**

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE le conseil accepte des mises en candidature pour les postes de membres (2 commissaires, 1 parent-commissaire) du Comité des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité

Nominations

Commissaire Labadie
 Commissaire Guy
 Commissaire Brunke
 Commissaire Larventz
 Commissaire Boucher

Par

Commissaire Egan
 Commissaire McCrank
 Commissaire Garbutt
 Commissaire Larventz
 Commissaire Brunke

C-16/17-102**Fin des mises en candidature aux postes de membres du Comité des ressources humaines**

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE la fin des mises en candidature aux postes de membres du Comité des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-103**Élection des membres du Comité des ressources humaines**

ATTENDU QU'un vote par scrutin secret a eu lieu ;

ATTENDU QUE les commissaires Larventz et Brunke ont reçu le plus grand nombre de voix ;

LA COMMISSAIRE LABADIE PROPOSE QUE les commissaires Larventz et Brunke et la parente-commissaire Boucher soient déclarés élus membres du Comité des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-104

Mises en candidature pour la représentation au Comité consultatif sur l'adaptation scolaire (CCAS)

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le conseil accepte des mises en candidature pour les postes de membres du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire (CCAS).

Adoptée à l'unanimité

Nomination

Commissaire Brunke

Par

Commissaire Egan

C-16/17-105

Fin des mises en candidature aux postes de membres du CCAS

LE COMMISSAIRE LARVENTZ PROPOSE la fin des mises en candidature aux postes de membres du CCAS.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-106

Élection du membre du CCAS

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE la commissaire Brunke soit déclarée élue membre du CCAS.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-107

Mises en candidature pour la représentation au Comité de perfectionnement professionnel (CPP)

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE le conseil accepte des mises en candidature pour les postes de membres du Comité de perfectionnement professionnel (CPP).

Adoptée à l'unanimité

Nominations

Commissaire Shea

Commissaire Larventz

Par

Commissaire Larventz

Commissaire Schaler

C-16/17-108

Fin des mises en candidature au poste de membre du CPP

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE la fin des mises en candidature au poste de membre du CPP.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-109

Élection du membre du CPP

ATTENDU QU'un vote par scrutin secret a eu lieu ;

ATTENDU QUE le commissaire Shea a reçu le plus grand nombre de voix ;

LE COMMISSAIRE LARVENTZ PROPOSE QUE le commissaire Shea soit déclaré élu membre du CPP.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-110 **Mises en candidature pour la représentation au Comité des politiques éducatives (CPE)**
LA COMMISSAIRE GARBUTT PROPOSE QUE le conseil accepte des mises en candidature pour le poste de membre du Comité des politiques éducatives (CPE).

Adoptée à l'unanimité

Nominations	Par
Commissaire Labadie	Commissaire Labadie

C-16/17-111 **Fin des mises en candidature pour le CPE**
LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE la fin des mises en candidature pour le poste de membre du CPE.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-112 **Élection du membre du CPE**
LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE la commissaire Labadie soit déclarée élue membre du CPE.

Adoptée à l'unanimité

Fiscalité

Une brève discussion a lieu sur la question des taxes.

Rapport de l'ACSAQ

Le commissaire Guy présente le rapport de l'ACSAQ.

C-16/17-113 **Mises en candidature au poste de membre du conseil d'administration de l'ACSAQ**
LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE le conseil accepte des mises en candidature pour le poste de membre du conseil d'administration de l'ACSAQ.

Adoptée à l'unanimité

Nominations	Par
Commissaire Guy	Commissaire Dionne
Commissaire Schaler	Commissaire Larventz
Commissaire Brunke	Commissaire Garbutt

C-16/17-114 **Fin des mises en candidature au poste de membre du conseil d'administration de l'ACSAQ**
LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE la fin des mises en candidature pour le poste de membre du conseil d'administration de l'ACSAQ.

Adoptée à l'unanimité

C-16/17-115

Élection d'un membre du conseil d'administration de l'ACSAQ

ATTENDU QU'un vote par scrutin secret a eu lieu ;

ATTENDU QUE le commissaire Guy a reçu le plus grand nombre de voix ;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE le commissaire Guy soit déclaré élu membre du conseil d'administration de l'ACSAQ.

Adoptée à l'unanimité

Date de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil des commissaires se tiendra le 31 janvier 2017.

C-16/17-116

Levée de la séance

LA COMMISSAIRE GARBUTT PROPOSE de lever la séance à 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité

TK/nb